

Fiche de Données de Sécurité



1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

Nom sur l'étiquette:	Rust-Oleum Professional Inverted Marking Spray		
Nom:	PRO 6X426G LSPR MARKING PAINT RED-ORANGE	Date de Révision:	5/8/2025
Étiquette d'un Produit:	N2358838	Société/Entreprise:	4/28/2023
Utilisation Recommandée:	Peinture/Aérosols de marquage		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada	Fabricant:	Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada
Préparée par:	Service des Affaires Réglementaires		
Numéro de téléphone d'urgence:	Ligne d'assistance 24 heures sur 24 : 847-367-7700		

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Danger

Dangers spécifiques

45% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Aérosol, catégorie 1	H222	Aérosol extrêmement inflammable.
	H229	Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Allergène cutané, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité des cellules germinales, catégorie 1B	H340	Peut induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité, catégorie 1B	H350	Peut provoquer le cancer.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261	Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, ou aérosols.

P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, et du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir notice sur cette étiquette).
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P405	Garder sous clef.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C / 122°F.
P501	Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Composition / Informations sur les Ingrédients

SUBSTANCES DANGEREUSES

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Wt.% Range</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Distillats, Hydrotreated, Léger	64742-49-0	10-30	GHS08	H304
Propane	74-98-6	10-30	GHS04	H280
Talc (Silicate de Magnésium Hydraté)	14807-96-6	5.0-10	Indisponible	Indisponible
N-Butane	106-97-8	5.0-10	GHS04	H280
Acétone	67-64-1	5.0-10	GHS02-GHS07	H225-319-332-336
Acétate de n-Butyle	123-86-4	1.0-5.0	GHS02-GHS07	H226-336
Distillat Léger Hydrotraité	64742-47-8	1.0-5.0	GHS08	H304
Xylène	1330-20-7	1.0-5.0	GHS02-GHS07- GHS08	H226-304-315-319-332-340-350
Octane	111-65-9	0.1-1.0	GHS02-GHS07- GHS08	H225-304-315-336
Heptane	142-82-5	0.1-1.0	GHS02-GHS07- GHS08	H225-304-315-336
Solvant Naphta; Alphanique Moyen	64742-88-7	0.1-1.0	GHS08	H304-372
Éthylbenzène	100-41-4	0.1-1.0	GHS02-GHS07- GHS08	H225-304-332-340-350-373
Solvant Stoddard	8052-41-3	0.1-1.0	GHS08	H304-372
Méthyléthylcétoxime	96-29-7	0.1-1.0	GHS05-GHS06- GHS07-GHS08	H302+H312-315-317-318-331-3 36-370-373

Les concentrations réelles des ingrédients sont retenues comme secret commercial.

4. First Aid Measures

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste. Lavez les articles d'habillement, les chaussettes et chaussures souillés pour les décontaminer avant réutilisation.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut pénétrer dans les poumons et causer de graves lésions pulmonaires. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

5. Mesures de Lutte contre l'Incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse Filmogène Aqueuse, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: L'eau pulvérisée pourrait s'avérer inefficace. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis à une chaleur extrême. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Tenir éloigné de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. La perforation du contenant sous pression peut faire éclater le contenant. POINT D'ÉCLAIR EST INFÉRIEUR DE -7°C (20°F). DANGER! EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE!

Special Fire Fighting Procedures: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation. Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les contenants peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Ce n'est pas une poussière combustible.

6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'étincelles. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes. En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales. Ne pas brûler des containers fermés.

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas percer ou incinérer (brûler) le contenant, même après utilisation.

Stockage: Garder les contenants hermétiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Contenu sous pression. Ne pas entreposer à plus de 49°C (120°F). Entreposer les grandes quantités de produit dans des bâtiments conçus pour l'entreposage de liquides inflammables de classe NFPA I et protégés en conséquence. Tenir loin de la chaleur, des étincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ni entreposer à des températures supérieures à 49°C (120°F).

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-PLAFOND
Distillats, Hydrotreated, Léger	64742-49-0	20.0	100 ppm	N.E.	N.E.	N.E.
Propane	74-98-6	20.0	N.E.	N.E.	1000 ppm	N.E.
Talc (Silicate de Magnésium Hydraté)	14807-96-6	10.0	2 mg/m3	N.E.	20 mppcf	N.E.
N-Butane	106-97-8	10.0	N.E.	1000 ppm	N.E.	N.E.
Acétone	67-64-1	10.0	250 ppm	500 ppm	1000 ppm	N.E.
Acétate de n-Butyle	123-86-4	5.0	50 ppm	150 ppm	150 ppm	N.E.
Distillat Léger Hydrotraité	64742-47-8	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Xylène	1330-20-7	5.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Octane	111-65-9	1.0	300 ppm	N.E.	500 ppm	N.E.
Heptane	142-82-5	1.0	200 ppm	400 ppm	500 ppm	N.E.
Solvant Naphta; Aliphatique Moyen	64742-88-7	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

Éthylbenzène	100-41-4	1.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Solvant Stoddard	8052-41-3	1.0	100 ppm	N.E.	500 ppm	N.E.
Méthyléthylcétoxime	96-29-7	1.0	10 ppm	N.E.	N.E.	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Tout équipement électrique à proximité doit être anti-déflagrant. Appliquer à l'extérieur.

Équipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire conforme aux exigences des normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 (États-Unis) et/ou SOR/86-304 Partie XII 12.13 et CSA Z180.1 (Canada) doit être suivi chaque fois que les conditions de travail justifient l'utilisation d'un respirateur. Un respirateur d'épuration d'air approuvé par NIOSH/MSHA avec la cartouche ou la boîte métallique de vapeur organique peut être permis dans certaines circonstances où on s'attend à ce que des concentrations aéroportées dépassent des limites d'exposition.

Protection de la peau: Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Liquide	Decomposition Temperature, °C	Non Déterminé
Couleur	Red-Orange	pH	N'est pas applicable
Odeur	Comme un solvant	Kinematic Viscosity	Non Déterminé
Seuil de l'odeur	N.E.	Solubilité dans l'eau	Pue
Freezing Point / Melting Point, °C		Coefficient de partage, n-octanol/eau	Non Déterminé
Plage du point d'ébullition	-37 - 537	Pression de Vapeur	Non Déterminé
Inflammabilité	Supporte la combustion	Taux d'évaporation	Plus rapidement que l'Éther
Lower Explosion Limit, vol%	0.9	Gravité spécifique	0.870
Upper Explosion Limit, vol%	13.0	Densité de Vapeur	Plus lourd que l'air
Point d'éclair, °C	-96	Particle Characteristics	N'est pas applicable
Température d'Auto-Inflammation, °C	Non Déterminé		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Éviter les températures supérieures à 49°C (120°F). Éviter toutes les sources d'inflammation possibles. Éviter la chaleur excessive.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts.

Décomposition Dangereuse: Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldéhyde.

Polymérisation hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

Stabilité : Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque l'irritation des yeux. Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'œil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: La substance peut provoquer une légère irritation cutanée. Le contact

PRO 6X426G LSPR MARKING PAINT RED-ORANGE SPRAY

prolonge ou repete avec la peau peut provoquer une irritation. Provoque une irritation cutanee. Des reactions allergiques sont possibles. Peut causer une reaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanee, qui devient evidente lors de la reexposition a la substance. Le contact prolonge ou repete peut causer une irritation cutanee. Le contact frequent ou prolonge peut irriter la peau et causer une demangeaison (dermatite). Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifie.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhale. Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations elevees de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. Les constituants de ce produit comprennent de la poussière de silice cristalline qui, si elle est inhalable, peut provoquer une silicose, une forme de fibrose pulmonaire progressive. La silice cristalline inhalable est répertoriée par le CIRC comme cancérigène du groupe I (des poumons) sur la base de preuves suffisantes chez les humains exposés dans le cadre de l'activité professionnelle et de preuves suffisantes chez les animaux. La silice cristalline est également répertoriée par le NTP comme un cancérigène humain connu. Les constituants peuvent également contenir de la trémolite asbestiforme ou non asbestiforme ou d'autres silicates en tant qu'impuretés, et une exposition au-dessus au niveau « de minimus » à ces impuretés sous forme inhalable peut être cancérigène ou causer d'autres problèmes pulmonaires graves.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: La substance peut etre nocive si ingeree.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Peut causer des troubles du systeme nerveux central (narcose occasionnant une perte de coordination, une faiblesse, de la fatigue, de la confusion mentale et une vue brouillee) et/ou des lesions. Des concentrations elevees peuvent avoir des effets nefastes sur le systeme nerveux central (sommolence, etourdissements, nausees, maux de tete, paralysie et vue brouillee) et/ou des lesions. Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repete et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux. La surexposition au xylene a ete associee a des anomalies du foie, a des lesions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du systeme reproducteur, de meme qu'a l'anemie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du coeur. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). Un contact cutané prolongé ou répété peut provoquer une dermatite.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
64742-49-0	Distillats, Hydrotreated, Léger	>5000 mg/kg Rat	>3160 mg/kg Rabbit	>4951 mg/L Rat
14807-96-6	Talc (Silicate de Magnésium Hydraté)	6000	>2000 mg/kg Rabbit	30
106-97-8	N-Butane	N.E.	N.E.	658 mg/L Rat
67-64-1	Acétone	5800 mg/kg Rat	>15700 mg/kg Rabbit	50.1 mg/L Rat
123-86-4	Acétate de n-Butyle	10768 mg/kg Rat	>17600 mg/kg Rabbit	> 21 mg/L Rat
64742-47-8	Distillat Léger Hydrotraité	>5000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	>5000 mg/L Rat
1330-20-7	Xylène	3500 mg/kg Rat	>4350 mg/kg Rabbit	29.08 mg/L Rat
111-65-9	Octane	N.E.	N.E.	>24.88 mg/L Rat
142-82-5	Heptane	N.E.	3000 mg/kg Rabbit	>29.29 mg/L Rat
64742-88-7	Solvant Naphta; Alphanique Moyen	19748 mg/kg Rat	>4000 mg/kg Rabbit	4951 mg/L Rat
100-41-4	Éthylbenzène	3500 mg/kg Rat	15400 mg/kg Rabbit	17.4 mg/L Rat
8052-41-3	Solvant Stoddard	N.E.	>3000 mg/kg Rabbit	25
96-29-7	Méthyléthylcétoxime	930 mg/kg Rat	1100 mg/kg Rabbit	>4.83 mg/L Rat

N.E. - Non-Établi

12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées. Aucune donnée d'écotoxicité n'a été trouvée pour ce produit.

13. Disposal Considerations

Elimination: Eliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. N'incinerez pas les récipients fermés. Ce produit tel qu'il est fourni est un déchet dangereux inflammable défini par l'US EPA. Éliminer le produit inutilisable comme un déchet dangereux (D001) conformément à la réglementation locale, provinciale et fédérale.

14. Informations Relatives aux Transports

	<u>National (USDOT)</u>	<u>International (IMDG)</u>	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TMG (Canada)</u>
Numéro UN:	N'est pas applicable	1950	1950	1950
Nom UN::	Peinture et Produits de Pulvérisation Connexes en Quantité Limitée	Aérosols	AÉROSOLS, inflammables	AÉROSOLS, inflammables
Classe de danger :	N'est pas applicable	2	2.1	2.1
Groupe d'emballage:	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
quantité limitée:	Oui	Oui	Oui	Oui

15. Informations Réglementaires

Réglementations Fédérales Américaines:

Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Cancérogénicité, Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée, Mutagénicité des Cellules Germinales

Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimique

Xylène
Éthylbenzène

N° CAS

1330-20-7
100-41-4

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

Réglementations des États Américains:

DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

Attention: Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - www.P65Warnings.ca.gov.

16. Autres Informations

Evaluations HMIS

Santé: 2* Inflammabilité: 4 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

Classements NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 4 Instabilité: 0

Maximum Incremental Reactivity: 0.67

Date de Révision de la FDS: 5/8/2025

MOTIF DE LA RÉVISION:

Modification de la Composition du Produit
Propriétés de la Substance et/ou du Produit
Modifiées dans la ou les Sections:
01 - Identification
02 - Identification des Dangers
03 - Composition / Informations sur les Ingrédients
05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie
08 - Contrôles de l'Exposition / Protection
Individuelle
09 - Propriétés Physiques et Chimiques
11 - Informations Toxicologiques
14 - Informations sur le Transport
15 - Informations Réglementaires
Changement du Marque des Substances
Dangereuses
Seuil de Risque de Substance % Modifié
Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Rust-Oleum Canada estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Canada ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.